REPUBLIQUE DU NIGER
CABINET DU PREMIER MINISTRE
DISPOSITIF NATIONAL DE PREVENTION ET GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES
CELLULE DE COORDINATION DU SYSTEME D'ALERTE PRECOCE

BULLETIN MENSUEL _JUIN_2023

Synthèse de la situation alimentaire, nutritionnelle et pastorale au 30 juin 2023

COMITE DE REDACTION
Experts CC/SAP

SOUS LA SUPERVISION DE
M. Oumarou Amadou
Coordinateur CC/SAP
Tel/Fax: (227) 98 96 74 71
Email:oumardou@yahoo.fr

SOMMAIRE

Résumé..... 2
Approche méthodologique 2
I. Situation de la campagne agricole.. 2
II. Situation pastorale 2
III. Phénomènes exceptionnels..... 3
IV. Situation des marchés..... 3
4.1. Marchés des céréales 3
4.2. Marchés à bétail : 3
4.3. Les termes de l'échange..... 4
V. Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) 4
VI. Situation sanitaire et nutritionnelle..... 4
6.1. Situation sanitaire 4
6.2. Situation nutritionnelle 4

Date d'édition : juillet 2023

INTRODUCTION

Au Niger, la soudure agro-pastorale s'annonce difficile pour les ménages pauvres et très pauvres. En effet, les résultats de l'analyse cadre harmonisé de mars 2023 ont identifié environ **3 280 000 personnes** en insécurité alimentaire réparties dans 233 zones vulnérables. Situation due à des chocs climatique (bilan déficitaire dans beaucoup de département, sécuritaire (avec des impacts importants sur les moyens d'existence des populations), économique (L'avènement du changement des billets de la Naira, hausse des prix de carburant et certains produits de première nécessité), une situation nutritionnelle critique. Pour atténuer les difficultés alimentaires de ces populations, le Gouvernement a élaboré un Plan d'Urgence (novembre 2021–mars 2022) et un Plan de Soutien 2023 l'objectif principal étant de contribuer à l'amélioration de la résilience et au relèvement précoce des populations vulnérables.

C'est dans ce contexte que la Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce (CC/SAP) est l'organe du DNPGCA en charge du suivi de la situation alimentaire, pastorale et nutritionnelle, élabore des bulletins d'information sur l'évolution de la situation.
L'objectif poursuivi par la CC/SAP est de fournir en temps opportun à l'Etat et à ses Partenaires, l'information relative à la situation alimentaire.

Résumé

La campagne agricole d'hivernage 2023 s'installe progressivement dans plusieurs localités avec une large couverture de précipitations, un taux de couverture des semis de 83%, l'amélioration de développement végétatif des cultures et un début d'infestations sur les cultures dans plusieurs régions.

La situation des marchés agricoles est marquée au cours de ce mois, par une hausse des prix moyens des principales denrées agricoles par rapport à la moyenne de 5 dernières années, mais en légère baisse par rapport à juin 2022, bien qu'il y'ait une demande de plus en plus importante en cette période d'intenses activités agricoles.

Les termes de l'échange bouc / mil ont évolué en hausse par rapport à juin 2022 et la moyenne des 5 dernières années. Toutefois cette situation cache bien des disparités, car défavorable dans certaines zones.

La situation sanitaire est marquée par l'ampleur des maladies à potentiel épidémique légèrement en baisse par rapport à la même période de l'année précédente

Quant à la situation nutritionnelle, on souligne une amélioration significative de la situation par rapport au mois dernier et au mois de juin 2022.

L'état des pâturages était mauvais dans plusieurs zones. L'état d'embonpoint des animaux varie globalement de médiocre à passable.

La situation zoo sanitaire est marquée par des quelques foyers suspects de maladie dans quelques localités

L'on assiste à la reconstitution des certaines mares.

Le mouvement des animaux se manifeste par le retour des transhumants de la zone agropastorale vers la zone pastorale. Des fortes concentrations sont observées dans plusieurs zones du pays.

Des phénomènes exceptionnels, notamment les séquences sèches (cas d'assèchement de la mare de Tabalak).

Approche méthodologique

Cette synthèse est élaborée à partir de l'exploitation des rapports de suivi de la vie chère par le SAP, conséquences de la crise ukrainienne et des données des ministères sectoriels, membres de GTI/SAP et celles des partenaires (SNU, ONGs,..). Il s'agit des indicateurs relatifs aux marchés, aux stocks alimentaires disponibles, à la malnutrition et les maladies à potentiel épidémique, à la situation pastorale et évènements exceptionnels, la situation sécuritaire.

Compte tenu de la périodicité de compilation des données sur l'indice harmonisé des prix, et sur la santé/nutrition, ces volets sont analysés sur la base des données du mois précèdent (mai 2023). Aussi pour les phénomènes exceptionnels il est donné la situation à date en plus de celle du mois analysé.

Les prix sont analysés par rapport à leur évolution comparée au mois de mai 2023 et à la moyenne de 5 ans.

I. Situation de la campagne agricole

Selon la Direction des statistiques Agricoles, la campagne agricole d'hivernage 2023 a été caractérisée au cours du mois de juin par une large couverture des précipitations observée dans les régions de Dosso, Maradi, Tahoua et Zinder. Des hauteurs relevées ont été relativement importantes au niveau des postes du département de Tillabéri. Le cumul saisonnier le plus élevé a atteint 261,4 mm en 8 jours à Zermou (Mirriah/région de Zinder) contre 337,2 mm en 10 jours à Malgorou (Gaya/région de Dosso) en 2022. Le taux des semis s'améliore progressivement. Le taux de couverture est de 83 % au plan national contre 69 % en 2022 à la même période

Le développement végétatif du mil varie de la levée à un début de la montaison observée dans les départements de Gaya, Madarounfa Gazaoua, Kantché et Magaria.

Concernant les cultures de rente, une croissance localisée du niébé est observée dans quelques localités des régions de Maradi et Zinder.

La situation phytosanitaire est caractérisée par une forte éclosion des larves de sautériaux dans les champs du mil au niveau des communes de Diffa, Chétimari, Gueskérou, Kablewa et Maïnésoroa, une apparition des sautériaux dans la commune urbaine de Dogondoutchi sur le mil au stade levé avancée.

Selon le Centre National de Lutte Anti Acridienne (CNLA), la situation par rapport aux criquets pèlerins est calme.

II. Situation pastorale

La situation du pâturage est peu reluisante (jeunes pousses dont le stade dominant est la levée au niveau des zones arrosées). Cette période reste critique aux éleveurs et leurs animaux car le pâturage vert n'est pas accessible aux gros ruminants et la paille résiduelle est quasi inexistante.

Il faut aussi signaler des longues séquences sèches par endroit notamment à Diffa et Dosso (la bande Ouest de la commune de Matankari et la zone de Dogon kiria dans le département de Doutchi). **Ce phénomène combiné à la hausse des prix des aliments pour bétail affecte considérablement l'état d'embonpoint du cheptel.**

L'état d'embonpoint des animaux varie globalement de médiocre à passable.

L'on assiste à la reconstitution des certaines mares. L'abreuvement des animaux s'effectue aussi bien au niveau des points d'eau souterrains (puits pastoraux, forages/stations de pompage) qu'au niveau des points d'eau de surface.

La situation zoo-sanitaire est marquée par quelques foyers suspects de maladies (clavelée, pasteurellose, variole, ecthyma contagieuse) mais elle est aussi marquée par la confirmation (par le LABOCEL) d'un **foyer de charbon bactéridien dans la commune de Kalfou/Tahoua.**

L'on observe un mouvement des éleveurs du Sud vers le Nord de faible ampleur marquant le retour des transhumants de la zone agropastorale vers la zone pastorale. Ainsi des fortes concentrations sont observées dans plusieurs zones du pays notamment la réserve de Gadabédji/Bermo, Aderbissinat , Abalak, Tchintabaraden, Tillia, Ayorou, Banibangou, Abala, Balléyara, Torodi, Gouré et Tanout.

III. Phénomènes exceptionnels

- L'assèchement de la mare de Tabalak : phénomène inhabituel en cette période.

- Vol d'animaux d'environ 100 têtes des camelins enregistré dans la zone d'Inkotayen dans le département de Tillia.
- Abattage d'urgence des animaux (notamment les bovins) sur le marché à bétail dans la commune, chef-lieu du département de Bankilaré;
- Une hausse des présentations des vaches, veaux et velles sur le marché à bétail dans la commune, chef-lieu du département de Bankilaré

IV. Situation des marchés

L'analyse des cours des produits alimentaires en fin juillet montre une stabilité relative des prix des denrées alimentaires par rapport à leur niveau du mois passé mais en hausse par rapport à la moyenne de 5 dernières années.

4.1. Marchés des céréales

4.1.1. Niveau d'approvisionnement :

Le niveau de disponibilité des denrées de base (mil) au cours du mois juin est en **baisse sur 19%** des marchés suivi, en **hausse sur 25%**, et stable sur 56%. S'agissant des produits de rente, les marchés sont caractérisés au cours de ce mois par un ralentissement de l'offre de l'arachide décortiquée, de l'oignon, du sésame, du poivron séché et du souchet petit et gros rhizome.

Par ailleurs, certains produits comme l'ail, l'arachide coque, le niébé et la tomate séchée sont de plus en plus abondants suite au déstockage en vue de leur vente par les ménages pour procurer de céréales.

4.1.2. Situation des prix :

On note une hausse relative des prix pour la plupart des produits agricoles par rapport à la moyenne de 5 dernières années.

Pour le prix du mil, on a observé **une baisse de 7%** par rapport à juin 2022, et **une hausse légère** aussi bien par rapport au mois précédent que par rapport à la moyenne de 5 dernières années, respectivement de **3%** et **11%**.

Les prix moyens du sorgho ont connu une **baisse de 5%** par rapport à juin 2022 et **une hausse légère** aussi bien par rapport au mois précédent que par rapport à la moyenne de 5 dernières années, respectivement de **3%** et de **14%.**

Pour le niébé, on a observé une **stabilité** par rapport au mois précédent (-1%), **une baisse** plus ou moins importante par rapport à juin 2022, et par rapport à la moyenne de 5 ans, respectivement de **-36%** et de **-17%.**

4.1.3. Fonctionnement des marchés:

Sur l'ensemble des marchés suivis, le fonctionnement est jugé **normal** sur 100% des marchés en milieu urbain et 96% en milieu rural. On note toutefois la persistance de la crise sécuritaire avec ses répercussions notamment dans l'ouest du pays (la **région de Tillabéri**), dans les **zones nord de Tahoua** et **sud frontalière de Tahoua avec le Nigéria**, le **sud de Maradi** et la **région de Diffa**. En effet, l'insécurité persistante dans ces zones entraine la diminution de temps d'animation des marchés et la restriction des mouvements des personnes et leurs biens.

Cette situation impacte **négativement** le bon fonctionnement des marchés.

4.2. Marchés à bétail :

4.2.1. Approvisionnement :

Globalement les marchés à bétail ont été bien approvisionné par rapport à juin 2022 et à la moyenne des 5 dernières années (**une hausse de l'offre de 17% par rapport à juin 2022 et 48% par rapport à la moyenne de 5 ans**).

4.2.2. Prix moyenne par espèces et par catégorie :

Globalement les prix moyens sont en hausse par rapport à la moyenne des 5 dernières années pour toutes les catégories et espèces suivies. Par contre ces prix ont faiblement évolué chez les petits ruminants. Selon les acteurs cette situation pourrait être liée au changement de flux de la commercialisation du bétail (Est vers le Nord et Est vers l'Ouest) pour éviter les effets du changement des billets de la Naira.

4.3. Les termes de l'échange

Le prix moyen du bouc adulte est de **35.980 FCFA** contre 27.909 FCFA pour le mil ce qui permet à l'éleveur de se procurer de 129 Kg de Mil en vendant 1 bouc adulte. Les TDE varient de ***0,69*** en zone pastorale (enregistré au niveau des marchés de Ingall, Amataltal et Kablewa) à ***2,25*** en zone agricole (enregistré à Kiota). ***Ces TDE sont inférieurs à 1 au niveau de 15/106 marchés suivis***. Ils ont évolué en hausse par rapport à juin 2022 et la moyenne des 5 dernières années.

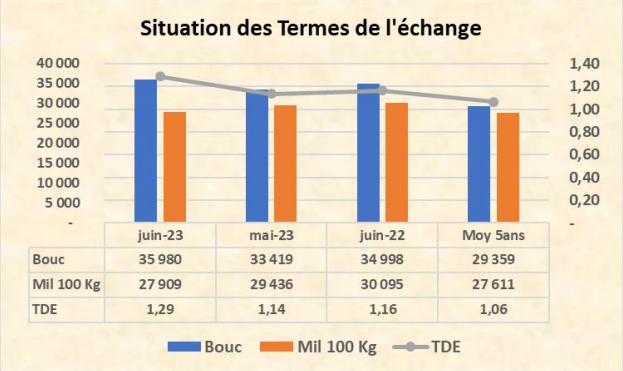

	juin-23	mai-23	juin-22	Moy 5ans
Bouc	35 980	33 419	34 998	29 359
Mil 100 Kg	27 909	29 436	30 095	27 611
TDE	1,29	1,14	1,16	1,06

V. Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC)

Compte tenu de la périodicité de compilation des données santé/nutrition, ce volet est analysé sur la base des données du mois précèdent

Le niveau général des prix en mai 2023, mesuré par l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), se situe à 113,6 points, soit une baisse de 0,2%, par rapport au mois d'avril 2023. S'agissant des produits alimentaires, le niveau des prix a baissé de 0,5 % par rapport au mois précédent. Notons que cette diminution du niveau général des prix et celle des prix de l'alimentation, sont consécutives à une baisse du taux l'inflation global et celle des produits alimentaires observées en avril 2023. En effet, en avril 2023, l'augmentation mensuelle du niveau général des prix était à +0,3%, contre +0,4% un mois plutôt. S'agissant de l'alimentation, elle était à +0,7%, contre +0,8% en mars 2023.

En glissement annuel (par rapport au mois de mai 2022), le taux d'inflation est ressorti en hausse de +0,2% en mai 2023. Toutefois, les prix des céréales non transformées (mil, maïs, sorgho et riz) ont connu une baisse de 7,5%, par rapport à leur niveau de mai 2022. Cette baisse des prix des céréales non transformées a engendré une baisse des prix de la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées ». En effet, le niveau des prix de cette fonction a enregistré une baisse de 1,9%, comparativement au mois de mai 2022.

Graphique : Taux d'inflation global et par fonction de consommation (en %)

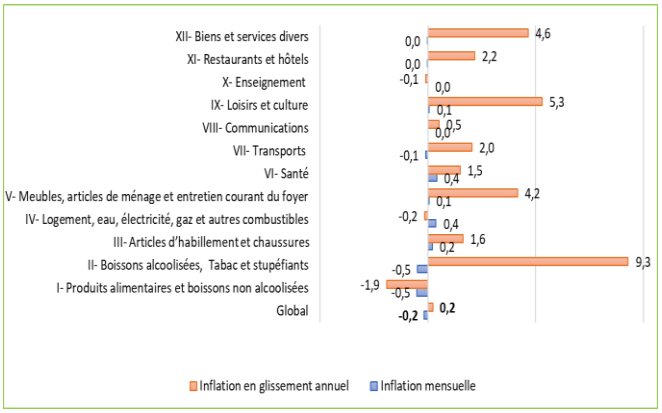

En moyenne annuelle, le taux d'inflation se situe à **+2,5%** à fin mai 2023, contre **+3,0%** au mois en avril 2023. Ainsi, au mois de mai 2023 comme au mois d'avril 2023, le Niger a respecté la norme communautaire de l'UEMOA fixée à **+3%**, pour la convergence macroéconomique dans le cadre de la surveillance multilatérale. Ce taux se situait à **+4,5%** en mai 2022.

VI. Situation sanitaire et nutritionnelle

6.1. Situation sanitaire

Au niveau national, l'ampleur des maladies à potentiel épidémique pour le mois de juin est légèrement en baisse par rapport à la même période de l'année précédente.
On a enregistré, **120.877 cas** de paludisme dont **111 décès** contre **144.760** cas dont **120 décès** en juin 2022. Quant au choléra, on a enregistré **46 cas** dont **10 décès** contre **112 cas** dont **9 décès** en juin 2022. En ce qui concerne la rougeole et la méningite, on note une amélioration de la situation avec respectivement **164 cas** (**dont 0 décès**) et **123 cas** (dont **4 décès**), largement en baisse par rapport au mois dernier où on a observé **744 cas** de rougeole dont **0 décès** et **512 cas** de méningite dont **55 décès**.

6.2. Situation nutritionnelle

Au cours de ce mois, au niveau national, on a enregistré **50 646 cas** de malnutrition aigüe sévère. Ainsi on souligne une amélioration significative de la situation par rapport au mois dernier (**91 526 cas**) et par rapport à juin 2022 (**61 696 cas.**